



1007

1111

SOMMAIRE

- SKI SCOLAIRE
- ENTREE en 6^{ème}
- ECLAIRAGE INTENSIF DE LA DIGUE
- MAISON DES JEUNES - CLUB HOUSE - TENNIS
- LU POUR VOUS DANS LE REGISTRE DES DELIBERATIONS
- SYNDICAT D'INITIATIVE
- INCENDIE DE FORETS
- RENOVATION DE LA MAISON FORESTIERE
- PALMARES FOIRE CONCOURS
- PEUPLIERS DES PLANS - PLANTATIONS SCOLAIRES
- PROGRAMME DES FETES DE JUILLET
- FETE DE BOUCHANIERES
- RANDONNEE ALPINE
- JARDIN D'ENFANTS
- PER SAUVA LOU CASTEU
- GUILLAUMES VILLAGE DE PROVENCE
- HISTOIRE DE GUILLAUMES
- POEME NISSART
- MOT CROUSAT PER PASSA LOU TEMP
- GREVE DES ENSEIGNANTS
- VENALITE DE LA PRESSE EN 1914
- XXII FESTIVAL D'AVIGNON JEAN VILAR

O O
C

Pour vos articles vous pouvez les remettre à :

- M. PORCIER J. C. - 130 Boulevard Gambetta 06 NICE
- M. PICHE R. - Rue R. Béranger 06 GUILLAUMES

Directeur de la Publication : M. J. C. PORCIER

S K I SCOLAIRE

La saison s'est terminée plus tôt que prévu. Le faible enneigement a quand même permis d'organiser neuf sorties. Tous les élèves des C.M. et des C.E. ont pu y participer grâce au tiers temps pédagogique (sorties le jeudi).

En moyenne 25 élèves ont bénéficié tous les jeudis de deux heures de cours donné par les moniteurs de la station. Cet effectif est beaucoup plus élevé que celui de l'an passé : c'est très bien, mais cela augmente les dépenses d'une façon extrêmement sensible. Voici les comptes :

- Voyages : 720,00 F.

- Remontées mécaniques : 1257,40 F.

soit un total de : 1977,40 F.

A la charge de la coopérative scolaire : 707,40 F.

A la charge de la commune : 1270,00 F.

Une subvention de 1 000 francs ayant déjà été versée à l'A. S. S. de Guillaumes, une nouvelle demande de 270,00 F. a été faite.

En fin de saison, les enfants ont passé les tests 1ère étoile et 2ème étoile. Quelques uns auraient pu prétendre à la 3ème étoile mais l'enneigement n'a pas permis le passage de ce test.

ONT OBTENU LA 2ème ETOILE : BORELLI Corine, GIRIBONE Michel, ROUBIN Etienne, ROUBIN Eliane, NOBIZE Eric, MICHEL Sylvie, BORELLI Philippe, RODRIGUEZ Dominique et ERUN Patricia.

ONT OBTENU LA 1ère ETOILE : BRUN Sylvie, VIANT Didier, TORRES Sylvie, BLANC Jean Daniel, GALVINI Ludovic, PRATICO Marylène, TORRES Frédéric, DAUDIN Sylvie, BEGEM Véronique, SIGAUD Lionel et BOTTIN Ange.

A OBTENU LE FLOCON : FOURNIER Catherine.

Toutes ces sorties étant gratuites pour les familles et remplaçant les séances d'éducation physique, ont eu un caractère plus obligatoire que les années précédentes. Il serait souhaitable que l'an prochain les présences soient meilleures que cette année.

OO

O

ENTREE EN 6ème

Un dossier d'entrée en 6ème doit être constitué pour tous les élèves ayant 12 ans pendant l'année scolaire en cours, quel que soit leur niveau, c'est-à-dire aussi quelle que soit la classe où ils sont inscrits.

Pour ce qui est de l'école de Guillaumes, il a fallu constituer cinq dossiers : 1 seul pour le CM2 (classe normale pour le départ en 6ème) et 4 pour des élèves en retard.

La commission a admis Corine BORELLI en 6ème 1 et Etienne ROUBIN en 6ème 111 ; les autres élèves seront maintenus à l'école primaire.

Il est certain que cette nouvelle législation scolaire pose des problèmes à beaucoup de familles : en principe il ne devrait plus y avoir d'élèves de plus de 12 ans dans les écoles primaires. Pour nous, cela signifie OBLIGATOIREMENT LA PENSION, LE TRANSPORT AU COLLEGE. Avant l'élève qui ne partait pas en 6ème restait à l'école pour passer son certificat et ensuite allait travailler. Maintenant, il est obligé de partir au collège en 6ème 111 (transition et pratique) et y restera jusqu'à 16 ans.

Il n'est certainement pas possible de revenir en arrière, aussi voyons les avantages de cette démocratisation de l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans :

L'élève admis en 6ème 111, qui aura un maître qualifié pour enseigner dans ces classes particulières, tirera profit de ces 4 années passées au collège si, celui-ci encore, a suffisamment de crédit pour acheter le matériel éducatif indispensable dans ces classes. Pour ce qui est des crédits, ils sont toujours insuffisants ou inexistantes (un des motifs de la grève du 15 mai). Quant aux maîtres, ce sont souvent des remplaçants qui n'ont pas encore reçu de formation professionnelle ! (un autre motif de la grève du 15 Mai).

Beaucoup de parents, à juste titre, sont donc plutôt réticents, ils se soumettent cependant à l'obligation jusqu'à 16 ans. Une consolation : ils peuvent demander une Bourse qui devrait rembourser les frais engagés puisque si l'école est obligatoire, elle devrait aussi être GRATUITE ! C'est là qu'ils se rendent compte qu'il n'en est rien ! Leur enfant partira obligatoirement en 6ème, en PENSION, mais sans bourse car les ressources de la famille seront trop élevées ! Plafond des ressources annuelles : 11 000 francs.

Toutes les familles habitant dans une commune où il n'y a pas de CEG ou de CES auront donc des frais de scolarité beaucoup plus importants qu'une famille ayant à proximité de chez elle le collège qui recevra leur enfant : c'est le cas de Puget-Théniers. IL SERAIT DONC LOGIQUE QU'UNE BOURSE SOIT ATTRIBUEE D'OFFICE A TOUTES CES FAMILLES DANS L'OBLIGATION DE METTRE EN PENSION LEUR ENFANT A PARTIR DE 12 ANS, et sans tenir compte des ressources !

Ce problème vous touche ou vous touchera dans quelques années ; il faut agir dès maintenant. Parlez-en dans votre entourage, une action sur le plan communal et cantonal peut être envisagée auprès des élus qui, nous l'espérons, appuieront cette revendication.

En attendant, nous serions très heureux de recevoir vos avis, n'hésitez pas écrivez-nous (l'adresse en première page).

Beaucoup, en lisant cet article, penseront avec amertume au collège de Guillaumes : le bâtiment existait ! Bien sûr il aurait résolu le problème pour ceux de Guillaumes et simplifié celui d'Entraunes. Heureusement il y a Puget maintenant, nos enfants ne sont plus obligés d'aller à Roquebillière, c'est vrai. Mais réfléchissez, le CES de Roquebillière est-il plein avec les élèves de la montagne ? N'y a-t'il pas des enfants de Nice ? Et à Sospel ? Et à Breil ? Il n'est peut-être pas ridicule de repenser à un collège dans le canton, ne parle-t-on pas de repeuplement des campagnes, combien de familles seraient toujours chez nous s'il y avait eu un collège !

Une seule chose est certaine dans ce domaine : Nous n'obtiendrons rien si nous ne demandons rien !



ECLAIRAGE INTENSIF DE LA DIGUE

Cette "réalisation" a fait beaucoup parler et beaucoup écrire. Dans le numéro 2 du LUME, nous nous étonnions du rapprochement des poteaux et nous pensions qu'une économie aurait pu être réalisée immédiatement, en mettant en place la moitié des pylônes, ce qui aurait provoqué une économie sur la consommation. Nous trouvions une réponse à ceci dans LA TRIBUNE : L'espacement des points lumineux est règlementé afin d'éviter les points noirs sur la route : grave danger pour la circulation.

Soit ! mais alors y a-t-il une réglementation pour changer les lampes grillées ? Voilà des mois que plusieurs poteaux sont devenus inutilisables, de plus quelques uns sont consécutifs, ce qui provoque réellement des points noirs dangereux.

Qu'attend-on pour changer les lampes, n'est-ce pas obligatoire puisque la pose des poteaux l'est ? Attend-on qu'il y en ait un nombre suffisant pour justifier le déplacement d'un véhicule ? (et tant pis pour les points noirs !)

Nous aimerions bien, être éclairés, sur ce point.

Coût des travaux : 160 000 francs !.

o o
o

MAISON DES JEUNES - CLUB HOUSE - TENNIS

Beaucoup de Guillaumoises se demandent encore à quoi va servir le joli petit chalet DELA LE VAR. Nous sommes heureux de pouvoir leur apporter quelques explications. A gauche et à droite : vestiaires - douches. Au centre : salle multi-utilités (c'est-à-dire aucune). Au-dessus : emplacement pour un appartement (pour l'instant rien, car pas de crédit pour y faire le moindre travail). Tout cela pour le tennis ! cela en a tout l'air ! C'est ce qu'ils appellent un bon placement.

Du tennis, parlons-en. Les joueurs se sont demandés à qui ils devaient s'adresser pour pouvoir jouer. Qui était le responsable de la clé ? Ils ont appris alors qu'ils devaient s'adresser à la Mairie (Mme Génin). Après un départ sur les chapeaux de roues et une organisation ad-hoc (sic) les bonnes volontés se sont éteintes. Les prix assez élevés découragent bien des personnes de Guillaumes, surtout les jeunes.

Nous proposons à la Municipalité d'organiser une réunion pour toutes les personnes intéressées par ce sport : il faut trouver un responsable ou une association responsable qui gère le court de façon à satisfaire les jeunes de Guillaumes et du Canton en premier lieu. Le profit doit être secondaire !

Quant à la salle de jeux, elle a été entièrement transformée : il y a été aménagé des W. C., une douche, un labo-photo, une salle de lecture-télévision, et un grand espace vide où la hauteur des plafonds a été préservée pour pouvoir y installer le judo. La salle bénéficiera du chauffage central : cela est très positif.

Nous espérons qu'il reste assez de place pour le ping-pong, les baby-foot, le billard, activités que les jeunes ont appréciées depuis que le Foyer avait aménagé la salle.

Pour cela aussi, une réunion entre la Municipalité, l'A. S. L. G. et le Foyer Rural de Guillaumes et tous les volontaires est nécessaire. Toutes ces activités bien gérées ne peuvent que faire de la réclame pour notre village.

En dernière minute, on nous confirme que la clé du court a été remise à M. BRES.

Lu pour vous dans le registre des délibérations

Séance du Conseil du 6 janvier : Le compte rendu mérite une excellente note de dissertation. C'est la fameuse séance sur le téléski du Vasson avec l'intervention du Conseiller Général, mais lisez plutôt ...

" M. René Robert lève l'index pour déclarer sur un ton élevé

.... M. René Robert, après avoir consulté sa montre, se rend à la porte de la Mairie pour accueillir le Conseiller Général "

Plus loin, on peut également lire : "... Il se dirige vers la sortie : "Viens Charlot je te suis " le Conseiller Général hésite et finalement s'assied "

Qu'en pensez-vous ? Pas mal n'est-ce pas ! Nous avouons que si tous les comptes-rendus dans les Mairies ont une aussi haute tenue, on ne doit pas s'ennuyer dans les bureaux de la Préfecture !

Et nous qui prenions les Conseillers Municipaux de Guillaumes pour des "Benni oui oui" ! Pas du tout, ils ont tous signé : ils ont tous vu que M. René Robert levait son index, qu'il a regardé sa montre avant de se lever. Quelle précision dans l'observation ! On remarque son ton élevé : toute la nuance est dans l'intonation ! Monsieur le Conseiller Général hésite : que va-t-il faire ? Nous imaginons très bien tous les regards tendus vers lui, le dénouement est proche. Va-t-il partir, va-t-il rester ... Suspens ... IL RESTE ! quel soulagement, nos nerfs allaient craquer !

Bravo donc à l'auteur de cette prose captivante, et bravo aux conseillers qui prouvent ainsi leur attention durant les séances !

Mais revenons aux choses sérieuses.

- Les Parents d'élèves de Guillaumes avaient demandé à Monsieur le Maire d'intervenir pour donner satisfaction à une famille de Bouchannières quant à l'horaire du service Guillaumes Bouchannières le samedi matin. Monsieur le Maire en informe les Conseillers et leur apprend que ce service est subventionné par le Département pour Chateaufort et Sauze et qu'ainsi il existe un cahier des charges établi par l'administration. M. RICCI ne peut donc prendre l'initiative de changer les horaires de son propre chef. Aussi M. le Maire demande-t-il au Préfet de saisir le service de contrôle des transports en commun pour trouver une solution au problème.

C'était le 6 janvier, l'année scolaire est maintenant terminée, nous espérons que d'ici le 13 septembre, ont ait eu le temps de trouver la solution !

- La commune a payé 4 200 F. pour le déneigement des particuliers à Valberg. Pourquoi ne lit-on pas combien elle paie pour le déneigement des particuliers à Guillaumes ? N'y a-t-il pas de déneigement à Guillaumes ou bien ce service est-il gratuit ? Serions-nous des privilégiés ?

- Pour l'année 1972, le Maire a touché 5 406,20 F. d'indemnité et l'adjoint 2 703,10 F.

Séance du Conseil du 13 Février :

- Remise en état de la porte du garage communal de la Baume : 3 350,00 F.

- Un projet de travaux pour la protection de la station de pompage en aval du pont sur le Tuébi est soumis aux conseillers. Devis estimatif : 19 370,00 F.

S'agit-il du mur déjà existant ou de son prolongement ou de travaux plus importants. Nous aimerions lire davantage d'explications dans le registre !

Séance du 16 Avril :

- La Commune de Guillaumes ayant été citée en justice au sujet de l'accident de l'ambulance, a dû payer 250 Francs d'honoraires pour l'avocat.
 - Les Conseillers ont voté une subvention de 500 francs pour les organisateurs du tour de France, celui-ci devant passer dans notre commune.
 - Désenclavement de LARTON. Coût des travaux : 39 000 francs dont une subvention du département de 12 800 francs.
- A quand le désenclavement des POINTS ? Le prolongement des ROBERTS jusqu'à la propriété de Mme NICOLAS ? Est-ce trop cher ? ou pas assez ? Est-ce moins utile car en effet Mme NICOLAS demeure chez elle toute l'année, et cette route lui permettrait de monter une faucheuse dans ses prés ? Alors qu'à LARTON ...
- La Commune a également payé un arriéré à l'Office du Tourisme de Valberg d'un montant de 6 000 francs.

Séance du Conseil du 8 Mai :

- En présence de M. RAHMANI, Ingénieur chargé des Associations Foncières Pastorales pour la Provence Côte d'Azur, le Conseil a décidé la création d'une Association Foncière Pastorale pour les quartiers de Villeplane et de Saussette (plus de 50 % des parcelles touchées sont communales).

Tout le monde sait ce qu'est une Association Foncière Pastorale aussi n'y a-t-il pas plus d'explications dans le registre ! pour plus amples renseignements faut-il s'adresser aux conseillers ? Quant aux parcelles non communales, à qui appartiennent-elles ?

- Chemin de VILLETALE : Coût des travaux 94 700 Francs. Le rabais s'élevant à 3 787 Francs, M. le Maire propose de l'utiliser pour exécuter des travaux d'écoulement des eaux.

Séance du 24 Mai :

- Location des garages communaux.

Bail de 7 mois, pour les petits garages : 245,00 Francs

pour les grands garages ; 315,00 Francs.

0 0

0

SYNDICAT D'INITIATIVE

La réunion du Syndicat d'Initiative s'est déroulée le samedi 9 juin à la Mairie de Guillaumes, en présence d'un petit nombre de commerçants.

Les membres présents ont mis en place un bureau provisoire pour la période allant jusqu'à l'automne prochain.

Président d'honneur	M. Maurice BELLEUDY
Président	M. Jean Pierre CHAMPOUSSIN
Vice-Président	Monsieur Jean Louis LAUGIER
Secrétaire Général	M. ALARY
Trésorier	M. L'Abbé PROCACCI
Membres	MM. EPELE - COZZOLINO - PARLEBAS - DE LUCA - BRUN - RAVEL

Un nouveau Bureau sera constitué au cours de l'Assemblée Générale qui aura lieu au début de l'automne prochain. Venez-y nombreux. Vous êtes tous concernés.

0 0

0

INCENDIE DES FORETS

Le Samedi 7 Avril, vers 16 h, un important incendie de Forêts s'est développé à Guillaumes, aux abords du hameau de la Ribière.

Attisé par un vent violent le feu s'est propagé en direction de Bouchannières, détruisant tout sur son passage, brûlant environ une centaine d'hectares.

Sur les lieux de l'incendie, nous avons noté la présence des Sapeurs pompiers de Guillaumes, de Beuil et de Puget-Thénières, ainsi que les diverses administrations locales. Le Dimanche matin, le feu gagnant toujours, appel a été fait aux harkis de Roquestéron.

L'incendie a été jugulé le dimanche après-midi, une pluie bienfaisante étant venue prêter main forte aux sapeurs.

L'origine de cette catastrophe étant due vraisemblablement à une imprudence, nous ne saurions trop recommander à nos fidèles lecteurs de respecter les panneaux et les arrêtés préfectoraux. Pour cela vous pouvez vous référer à votre journal LOU LUME paru le 14 mars 1973.

○ ○
○

RENOVATION DE LA MAISON FORESTIERE

De gauche à droite : Mme MARIOTTI, M. SAGNET, M. GINESEY, M. MARIOTTI et M. BORELLI.

La maison forestière de Guillaumes, située au Quartier des Plans, vient d'être rénovée, trois appartements de fonction et deux bureaux ont été aménagés.

L'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu le Samedi 31 Mars 11 h. A cette occasion, un vin d'honneur a réuni autour de M. MARIOTTI, Ingénieur en chef de l'O. N. F., entouré de ses collaborateurs, de M. Charles GINESY, Conseiller Général, des Maires ou leurs représentants, des services locaux et des entrepreneurs.

M. MARIOTTI, après avoir remercié toutes les personnalités, soulignait le but de la Maison Forestière :

" Maintenir dans les meilleures conditions de logement les agents de montagne".

Il évoquait aussi le rôle de l'Office dont la mission est la défense de la montagne.

Lui répondant et parlant au nom des élus, M. GINESY soulignait les bonnes relations qui unissent les Municipalités avec les fonctionnaires de l'O. N. F.

Quant à nous, nous ne pouvons que nous réjouir de cette réalisation. Alors que l'on ne parle plus que de pollution, de sauvegarde de la nature, il est réconfortant de voir aménager très confortablement trois appartements pour les agents de l'O. N. F. En effet cette administration a le rôle primordial dans cette lutte contre la destruction de la nature, des sites. Alors que des services ont déjà disparu de Guillaumes, que d'autres ont été menacés de l'être, celui-ci s'installe de façon durable.

Nous ne pouvons que souhaiter que les trois familles installées dans la maison forestière se plaisent dans notre village, qu'elles y restent longtemps afin de pouvoir apprécier les fruits de leurs travaux dans le canton.

Guillaumes

LES LAUREATS DE LA FOIRE-CONCOURS ONT REÇU LEURS PRIX

- Coste Noël-Suzette, 08 St-Martin-d'Entraunes: 1er prix ex aequo vache laitière (150 F) ; 1er prix lauréaux (160 F).
- Toche Arthur, 06 Villeneuve-d'Entraunes: 1er prix ex aequo vache laitière (150 F) 2e prix ex aequo vache laitière (110 F).
- Payan Charles fils, 06 Entraunes: 1er prix ex aequo vache laitière (150 F).
- Jaubert Emile, 06 Saint-Martin-d'Entraunes: 2e prix ex aequo vache laitière (110 F) ; 1er prix saurillons félicitations du jury, médaille de bronze du ministère de l'Agriculture (80 F) ; prix spécial pour présentation d'une vache et son veau (120 F).
- Payan Césaire, 06 Saint-Martin-d'Entraunes: 2e prix ex aequo vache laitière (90 F) ; 1er prix génisse avec médaille de bronze de la chambre d'agriculture et félicitations du jury (120 F) 1er prix pommes de terre (35 F) ; 1er prix choux (15 F) ; 1er prix fromages (40 F).
- Dozol Edouard, 06 Saint-Martin-d'Entraunes: 2e prix ex aequo vache laitière (90 F).
- Graille Jules, 08 Guillaumes: 4e prix vache laitière (60 F) ; 2e prix génisse (100 F) ; 1er prix veau (40 F) ; prix spécial pour présentation d'une vache et son veau (120 F) ; 2e prix ex aequo pommes de terre (30 F).
- Liong Fernand, 06 Guillaumes: Prix de présentation pour son âne (30 F).
- Roubin Joseph, Daluis: 3e prix ex aequo brebis Péone (50 F) ; 2e prix agnelles Péone (60 F).
- Rancurel Léon, Valberg: 4e prix ex aequo brebis Péone (40 F).
- Car Gabriel, Péone: 4e prix ex aequo brebis Péone (40 F) ; 3e prix agnelles Péone (50 F).
- Belleud Marcel, Péone: 1er prix bœuf Péone (70 F).
- Berthon Maurice, Daluis: 2e prix ex aequo bœuf Péone (60 F).
- Brun Honoré, Daluis: grand prix brebis Préalpes (90 F).
- Mme veuve Clary Louise, Valberg: 1er prix brebis Préalpes (80 F) ; 1er prix race Merinos (80 F).
- Car Etienne, Péone: 1er prix brebis croisées Préalpes (50 F) ; 1er prix agnelles croisées Préalpes (80 F) ; 2e prix fromage (30 F).
- Car Henri, Péone: 2e prix agnelles croisées Préalpes (70 F).
- Bassi Joseph, Ancros: prix de présentation d'une brebis Ho-de-France (20 F).
- Champoussin Victor, 04 La Rochette: 1er prix caprins (60 F).
- Rancurel Joseph, Saint-Bric-Guillaumes: 2e prix caprins (50 F).
- Jauffret Julien, Sussis-Saint-Martin-d'Entraunes: 3e prix caprins (40 F).
- Thornel Joseph, Guillaumes: prix de présentation de chiens (20 F).
- Blanc Rosin, Guillaumes: prix spécial pommes de terre (40 F) ; 1er prix oignons (15 F).
- Barthélemy Hilarion, Daluis: 2e prix ex aequo pommes de terre (30 F) ; 3e prix ex aequo légumes divers (10 F) ; 1er prix d'ensemble fruits (40 F) ; mention pour légumes (30 F).
- Taxil Francis, Daluis: 2e prix ex aequo pommes de terre (30 F) ; prix potreaux (15 F) ; prix courgettes (15 F) ; prix haricots (15 F) ; 2e et 3e prix choux (15 F) ; 1er prix légumes divers (20 F) ; 2e prix ex aequo fruits (30 F) ; 2e prix oignons (10 F) ; prix de présentation creufs (15 F).
- Payan Suzanne, Saint-Martin-d'Entraunes: 2e prix ex aequo pommes de terre (30 F).
- Gineay Emile, Villeneuve-d'Entraunes: 3e prix ex aequo pommes de terre (20 F) ; mention tomates (15 F).
- Lance Armand, Guillaumes: 3e prix ex aequo pommes de terre (20 F).
- Cotton Edouard, Daluis: 3e prix ex aequo pommes de terre (20 F) ; prix courges (15 F) ; 2e prix légumes divers (15 F).
- Bottero Marie, Daluis: 3e prix légumes divers (10 F).
- Pourchier Charles, Guillaumes: 2e prix fruits (30 F) ; prix de présentation vin et eau-de-vie (20 F).
- Saïcia Daniel, Saint-Bric-Guillaumes: mention pour présentation des aulx (20 F).
- Jonget Jean, Guillaumes: mention pour navets et raves (15 F) ; prix de présentation du bœuf (15 F).
- Baudin Violette, 06 Péone: grand prix brebis avec médaille de bronze du ministère de l'Agriculture (90 F) ; 3e prix fromages (20 F).
- Toche Noël, Bouchannières, 06 Guillaumes: 1er prix brebis Péone (80 F) ; 1er prix agnelles Péone (70 F).
- Blanc Marius, 06 Entraunes: 2e prix brebis Péone (70 F) ; grand prix agnelles Péone avec médaille de bronze de la chambre d'agriculture (80 F).
- Cotton Fernand, 06 Daluis: 2e prix ex aequo brebis Péone (50 F) ; 2e prix ex aequo bœuf Péone (60 F).

Après pareil article, comment ne pas parler des peupliers des Plans et de la plantation réalisée par les écoliers de Guillaume il y a maintenant deux ans et demi.

Les peupliers ont bien sûr été remplacés, les jeunes arbres déjà hauts auraient vite redonné à ce quartier son cachet particulier. Malheureusement il n'en sera rien. Mauvais plans de peupliers, mauvaise plantation, mauvais entretien ? Toujours est-il que les nouveaux arbres poussent du bas ! On avait prévu un départ à 2 m., il n'est qu'à 10 cm ! Que de retard à rattraper !

N'aurait-on pu également prévoir le remplacement des autres peupliers ? Il est facile de voir maintenant que beaucoup d'entre-eux, s'ils ne sont pas encore morts, sont très atteints. Il faudra encore en couper dans quelques années, donc en replanter ! Si bien qu'il y aura des peupliers de toutes les tailles. Pauvre digue ! Tu es mutilée, défigurée et si l'actuelle municipalité ne se décide pas à faire preuve d'un peu plus de bon sens, tu n'es pas prête à recouvrer ton visage d'autant !

En effet, la Municipalité semble ignorer la nature : décharge des ordures, château, les Plans, Jardin d'enfants Oui il y aurait beaucoup à dire ! Mais parlons des arbres que les enfants de l'école avaient plantés il y deux ans et demi. Le lieu choisi avait été le terrain de football : retenir la terre, ombre, et empêcher les ballons d'aller dans le Var. Beaucoup d'entre-eux ont pris. Durant le trimestre qui avait suivi la plantation, les écoliers avaient assuré leur arrosage : d'abord avec des seaux puis avec les tuyaux d'arrosage du terrain. Personne depuis n'a pris la relève ! Des érables ont également été plantés par des adultes. Entretien : nul !

Beaucoup d'écoles, de collèges participent à des opérations de reboisement, de nettoyage de forêts ; ne faudrait-il pas que les adultes suivent ?

On a vu dans le village les employés municipaux procéder à la pose de deux plaques sur les murs de la pharmacie (Place Général de Gaulle - Date des Foires). On les a vus repeindre la porte de la Mairie, ne pourrait-on pas les voir entrain d'enlever les "gourmands" sur ces jeunes arbres afin qu'ils poussent avec une belle forme, d'éviter le départ buissonneux de certains acacias ?

Faut-il demander aux écoliers de faire ce petit travail ? Non car il y aurait trop de risques pour eux en travaillant avec des sécateurs. Alors, qui va le faire ?

Heureusement beaucoup de particuliers ont à coeur d'embellir leurs balcons, leurs fenêtres et leurs commerces de pots de fleurs, de jardinières. Ils le font certainement pour eux mais tout le village en profite ; il a l'air plus gai, plus accueillant. A quand "des fleurs municipales" ? Pour quand "un jardinier municipal" puisque les employés actuels sont débordés ? Ce n'est pas avec des cailloux, du goudron, des herbes folles ... que l'on attire et retient les touristes !



PROGRAMME DES FETES DE JUILLET

MARDI 10 JUILLET

Passage du Tour de France arrivant du Col de la Cayolle et si dirigeant sur Valberg. Un arrêt "Musette" est prévu vers 10h - 11 h.

A la demande du Maire et sur l'initiative de M. Cozzolino la somme de 550 F. a été collectée auprès des commerçants : MM. Bres, Bellendy, Eppelé, De Luca, Broudy, Gilloux, Cozzolino et qui avaient donné leur accord à la participation

sont invités à se mettre en relation avec le trésorier du Syndicat d'Initiative, Monsieur l'Abbé PROCACCI.

A 12 heures, Apéritif d'Honneur offert par RICARD et inscription pour le concours de boules qui aura lieu à 14 heures et sera doté de coupes offertes par RICARD.

La Mairie met à la disposition ses employés municipaux pour la pose des banderolles.

La gendarmerie prêtera son concours pour que tout se déroule sans incident.

SAMEDI 14 JUILLET : Grand bal populaire à 21 heures.

DIMANCHE 15 JUILLET : Folklore international.

11 Heures Réception des Groupes

Portugais du "Rancho das Cantarihnas" de Buarcos - Figuera
Suisse : "Jodlerklub Herisau"

15 Heures Défilé et représentation dans une enceinte fermée.

Nous espérons un nombreux public et nous remercions les organisateurs bénévoles ainsi que la Mairie et le Comité des Fêtes.

SAMEDI 21 JUILLET : Au camping TIRE-BOEUF chez M. CHEVEAU

20 heures "MECHOUI" Monstre
avec Election de Miss Camping

Venez nombreux. Pour les inscriptions, adressez-vous à M. CHEVEAU.

OO
O

BOUCHANIERES - Hameau pittoresque - a célébré les 12 et 13 Mai dernier la Fête Patronale de la Saint Jeanne-d'Arc

PROGRAMME

Le Samedi soir, un grand bal avait lieu avec pour orchestre les gars pugétois qui avaient répondu avec joie à l'appel du Président M. Raymond Lancé dit "Monseigneur". Le bal s'est déroulé dans une ambiance d'amitié et de joie jusqu'à 2 heures.

Le dimanche, une messe traditionnelle a eu lieu dans l'antique Chpelle à 10 h30, suivie d'une procession qui se rendit à l'oratoire dédié à Sainte Jeanne d'Arc.

A 12 heures un apéritif de l'amitié était offert chaleureusement par MM. Lance et Jacques. Toutes les personnes présentes allèrent ensuite manger soit au Restaurant Roubin, soit sur l'herbe.

A 14 h 30 débuta un grand concours de boules organisé par M. Roubin et son fils. Les 1er et 2ème Prix, dotés d'un jambon du pays et de deux bouteilles de Pastis, furent remportés par MM. Alain Liautaud, Louis Rancurel et Antoine Pratico. La "Consolante" qui était composée de deux lapins, revenait à MM. Antoine Nobisé et Francis Léapold.

Toutes les personnes qui étaient venues pour la première fois furent séduites par la beauté du site, son calme, sa quiétude, l'accueil chaleureux de ceux qui y demeurent toute l'année.

Elles promirent de revenir toutes en chœur pour la prochaine fête de ce haut-lieu : SAINT ROCH qui se déroulera les 19 et 20 aout prochains.

Patrick.

RANDONNÉE ALPINE

Le 24 juin a eu lieu à Guillaumes l'arrivée du Brevet de Randonneur Alpin - 2ème degré - qui comprenait 50,9 km. Le départ a eu lieu au Refuge-Hôtel du Col de la Cayolle (2265m) à 2 h,00 du matin. Les randonneurs se dirigèrent vers le sommet du Mont Pelat où ils devaient s'y trouver à 4 h 30. Puis ils passèrent au Pas de Lausson (2603 m), franchirent le ravin des Aiglières (1980 m), prirent la direction de l'Encombrette (2220 m) et descendirent à la vacherie de la Couasta (2065 m). Après une remontée sur une crête schisteuse, ce fut la descente sur le Col des Champs (2035 m) où un contrôle les y attendait vers 10 h. La partie Alpine terminée, c'est la traversée en pâturage à la Baisse de Voga (2018 m), la descente en lacet pour franchir le ruisseau de Remière (1830 m) puis par le bois vert c'est l'arrivée au hameau de Chastelonnète (1580 m). De là ils s'élevèrent et gagnèrent la R. D. 78 à la Baisse de St Barnabé (1605 m). Ils suivirent la route jusqu'à Fra Pelet (1550 m), prirent une piste pour rejoindre la RD 78 qu'ils quittèrent à Mounard pour prendre alors la RD 178 qui remonte au Clot (1450 m) et redescend au hameau des Annous.

Ils traversèrent ensuite les Vallières (1405 m) pour arriver à la ferme de Trinquier (1396 m). A travers les pâturages ils s'élevèrent jusqu'à la Chapelle ou Collet d'Enaux, passèrent à Enaux et, par un sentier, arrivèrent à la Chapelle de Chana Pastoun. De là, ils se dirigèrent vers le hameau des Selves. Passé celui-ci, ils prirent la direction de Villette haute puis de Sauze où ils empruntèrent le sentier menant à Guillaumes. L'arrivée se fit vers 17 h,00. Ce fut une journée bien remplie qui ramena jusque dans notre village un grand nombre de randonneurs alpins.

Félicitation à tous les participants, ainsi qu'aux organisateurs.

-o-o-o-

Tout ce trajet fut balisé. Vous pouvez donc, pendant vos vacances, l'essayer soit en entier soit par tronçon. N'oubliez pas que la marche est indispensable pour la santé d'une part et permet un contact plus étroit avec la nature que nous avons tendance à négliger.

Nous vous signalons également que l'an dernier le grand brevet qui était alors de 50,3 km a eu pour départ PEONE et arrivée VILLAR S/VAR en passant par le Mont Mounier, de même que le petit brevet a eu pour départ PEONE et arrivée PUGET THENIERS.

Vous avez donc trois trajets balisés sans compter les nombreux petits sentiers de la région.

A vous de choisir et bonnes promenades.

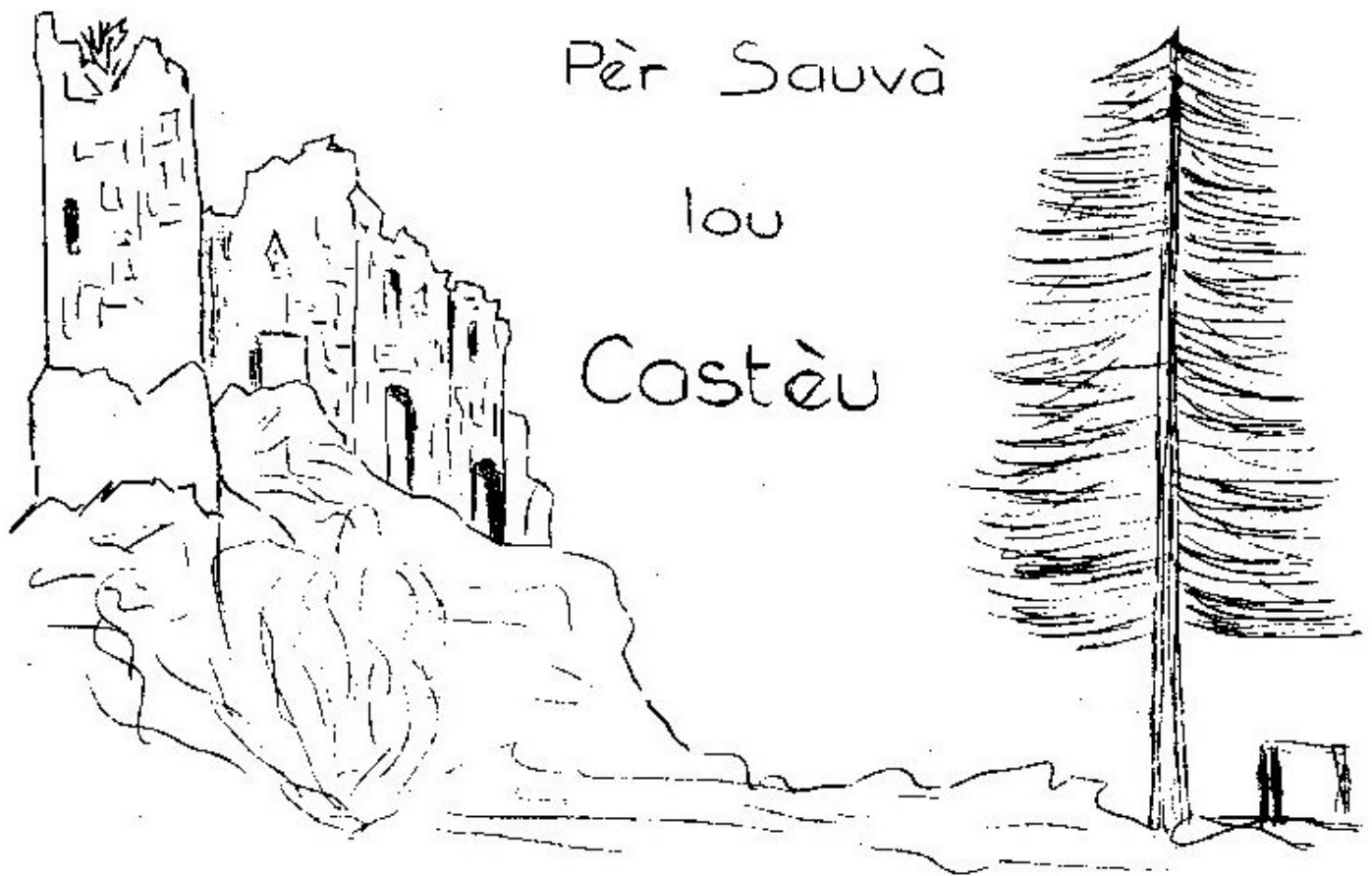
o o
o

JARDIN D'ENFANTS

On constate avec satisfaction que nos critiques au sujet du Jardin d'Enfants a été positive. En effet les lieux ont été placés plus tôt que l'an passé. (voir LOU LUME n° 2).

Peut-être un jour y verrons-nous pousser du gazon.

o o
o



De toutes les fortifications de Guillaumes, il ne restait guère que le château, la tour du Fuetteur et le rempart qui bordait le champ de foire. Tout le restant des fortifications avait été démoli en exécution du traité des limites du 24 mars 1760 qui cédait Guillaumes à la Maison de Savoie (voir histoire de Guillaumes).

Aujourd'hui les fortifications s'amenuisent encore. Il y a une vingtaine d'années, le rempart qui bordait le champ de foire a été démoli, la tour du guetteur laisse aller ses pierres au gré du vent ; quant au château il subit le même sort.

Or ce château représente tout une histoire de notre pays, il lui donne de plus une valeur touristique. Pourquoi le négliger au point de ne rien faire pour le conserver, tout au moins tel qu'il est à présent. Nous signalons que l'éclairage installé est digne d'un "Son et Lumière". Sa mise en valeur de nuit est indéniable mais les rayons des projecteurs interrompent-ils la chute des pierres ? Pour éviter sa disparition nous lançons le mouvent :

PER SAUVA LOU CASTEU

Voilà les grandes lignes de l'action que nous vous proposons :

- Former un groupe de personnes volontaires, dynamiques, pouvant faire le don de quelques heures de leur temps. Etablir un travail d'équipe par roulement en fonction du temps libre de chacun.
- Faire disparaître l'arbre qui croît à l'intérieur du château car chaque année soit par ses racines, soit par ses branches, détériore les murs restants.
- Consolider l'édifice pour éviter toute chute de pierres.

Du point de vue financier lorsque le groupe sera formé, nous y réfléchirons ensemble. Des solutions doivent être trouvées, il suffit d'y penser, d'où l'intérêt d'être nombreux pour apporter ses propres réflexions au groupe.

Il est déjà possible de prévoir un ramassage de tous les vieux journaux et leur vente. Cette action aurait une double utilité. Nous vous en reparlerons.

Nous prions toutes les personnes de bonne volonté et de tout âge, qui sont intéressées par la survie du château et par là même de celle du village, de participer nombreuses à notre mouvement.

Pour cela écrivez-nous aux adresses indiquées au début du journal.



GUILLAUMES VILLAGE DE PROVENCE

A l'origine Guillaumes faisait partie des Etats de Provence. En 1388 le Comté de NICE, fut cédé à la Maison de Savoie, sauf la viguerie de Guillaumes qui fut érigée en baillage et qui avait sous sa juridiction de nombreux villages. Il ne fut cédé à son tour à la Maison de Savoie qu'en 1760 par le traité des limites 24 MARS 1760.

Mais en 1792, l'armée française ayant battu les armées coalisées de l'Autriche et du Duc de Savoie, tout le Comté de Nice redevenu français, suivant le voeu exprimé par la population, jusqu'en 1815, après la chute de Napoléon 1er où il passa de nouveau à la Maison de Savoie. Enfin, après la campagne d'Italie en 1860 il fut de nouveau et définitivement rattaché à la Provence. Ce n'est donc que pendant un laps de temps relativement court, pas même 80 ans, que Guillaumes est resté sous la domination étrangère. C'est ce qui explique la différence qui existe au point de vue langage avec les autres vallées du département : la Tinée, la Vésubie etc ...

Le patois parlé couramment est le provençal un peu archaïque peut-être par rapport au Provençal lui-même.

Même sous la domination Italienne l'école s'y faisait en français, les actes de l'état-civil eux mêmes étaient rédigés en français. C'est ce qui a valu à notre pays d'être appelé "La France Rustique".

L'influence de la Provence sur les moeurs et le langage a été très sensible, car l'émigration était alors plutôt dirigée vers elle que vers Nice, soumis à la domination italienne. Les jeunes gens partaient à l'automne et allaient travailler, particulièrement dans le var, ou allaient du côté d'Arles se placer comme bergers. Les jeunes filles allaient se placer comme bonnes à Draguignan, Toulon ou Marseille.



HISTOIRE DE GUILLAUMES (suite)

LES FORTIFICATIONS DE VAUBAN

L'importance militaire de Guillaumes comme place-forte du royaume s'affirme à la fin du XVII^e siècle.

Vauban vint plusieurs fois à Guillaumes, notamment en 1682, en 1692, et en 1700. Il s'était rendu compte de l'importance de la place quand, suivant les plans de Catinat, le marquis de Vins concentra ses troupes à Guillaumes, le 8 juin 1691, pour soumettre les rebelles du Comté de Beuil et de la région de St-Etienne qu'il réduisit rapidement, imposant une forte contribution aux communes de Péone et de Beuil, et brûlant quelques villages qui résistaient dans la vallée de la Tinée.

C'est à la fin de septembre 1700 que Vauban vint dresser sur place les plans des nouvelles fortifications. Il y resta environ un mois, souffrant, une quinzaine, d'un "rhume opiniâtre" qui le tourmentait beaucoup. Il rédigea un long mémoire sur la ville et le château signé du 25 octobre 1700. Relevons-en les passages essentiels.

"... La ville et château de Guillaumes, frontière de Provence et chef-lieu de l'une des 28 vigueries, qui composent cette province, est située sur la rive du Var à 5 h d'Entrevaux, 6 de Colmars, 5 d'Annot, 13 honnes de Seyne, 2 de Beuil, 20 de Nice ... Les chemins où on peut y aller sont praticables pour des mulets ; ils sont fort étroits, rudes, pierreux et toujours monter et descendre avec péril. Celui de Guillaumes à Entrevaux est très difficile et seulement fait pour des gens de pied et de cheval et des mulets chargés mais sans bat, les chemins n'étant pas assez larges pour qu'on puisse s'en servir avec des paniers ou des coffres. Celui de Colmars à Guillaumes n'est pas plus aisé.

" Rien n'est si mal réglé que les rues de cette ville ; elles sont toutes sans règle ni mesure, toutes mal pavées et pleines de haut en bas que le hasard, le méseise et le caprice des habitants ont produit chacun comme il a pu et la plupart à leur fantaisie. Quant à son enceinte, outre que ses murailles n'ont pas plus de 3 pieds réduits d'épais, elles sont extraordinairement élevées, vieilles et si faibles qu'elles surplombent en quantité d'endroits ; à quoi il faut ajouter qu'elles sont jointes à tout ce qu'il y a de meilleures maisons dans la ville, qu'elles y sont attachées partout et n'y ont laissé ni chemin de ronde ni parapets. Elles sont percées en plus de 500 endroits depuis le haut jusqu'en bas, la plupart de croisées grandes et petites, d'égouts.

" Il y a dans la ville de Guillaumes 90 maisons dont la moitié très mauvaises. Il y en a 12 abandonnées et en ruines, de même que l'hôpital qui est à moitié découvert, et l'église paroissiale qui n'est guère mieux. Dans les 90 maisons, il loge environ 100 familles, et 205 dans les hameaux, ce qui peut faire 1372 personnes de tous âges et tous sexes ...

" Les habitants de la viguerie sont assez nombreux pour former au complet une compagnie de montagnards qu'on pourrait fixer à 100 hommes et qui suffirait pour arrêter toutes les incursions de Vaudois ou Barbets, aidés de la garnison de Guillaumes qu'on suppose être, dans tous les temps, de 200 à 300 hommes. Mais pour cet effet il faudrait que le Roy les exemptât de tout autre milice et qu'on obligât les soldats qui formeraient cette compagnie de montagnards à s'assembler à Guillaumes, en temps de paix, une fois tous les mois ayant à leur tête un capitaine en pied, un capitaine en second, 2 lieutenants, 2 sous-lieutenants avec 4 sergents.

" On doit regarder Guillaumes comme un corps de garde avancé pour défendre l'approche d'Entrevaux et de Colmars. Cette place se trouve enclavée dans le comté de Beuil, des Cols Crous et de Pal ainsi que de la vallée d'Entraunes, et mérite par ces considérations une attention spéciale ... "

Vauban décrit les fortifications qui existaient. Le donjon a 3 étages : au rez-de-chaussée 3 petites chambres, à la première desquelles il y a un four et une cheminée ; un petit magasin à poudre. Au 1er étage : une grande salle servant de corps de garde, 2 petites chambres et 1 petit magasin à poudre. Au 2ème étage une grande chambre, une chambrette, une salle ayant au-dessus un grenier et communiquant avec une tour. Au haut : un petit parapet en saillie porté sur des bouts de poutre avec mâchicoulis. A côté du donjon : la citerne, une tour et 2 bastions. Plus bas, au sommet de la ville était la maison du gouverneur.

Vauban dresse les plans avec devis détaillés des travaux à entreprendre : divers aménagements, magasin à poudre bien abrité, corps de garde, chambres, magasins. Autour du donjon : rampe d'accès, arête et glacis du fossé, pont dormant,

pont-levis, porte de secours. Plus bas, sur le palier de la montagne, faire une vaste plateforme avec cornichon, citerne, 2 bastions reliés par une courtine, logements et magasins, la chapelle (l'ancienne se trouvait hors de l'enceinte au lieu-dit St Joseph près de la porte d'Entraunes), avec autel, retable, bénitier ... Ouvrages de défense : glacis, corps de garde, parapet crénelés et retranchement pour couvrir la communication avec la ville. Sur le chemin des vignes, entre le cornichon et la ville, faire une porte de secours du côté de Bouchanières. Réparer la maison du Gouverneur et l'hôpital.

Remparts de la ville : faire une nouvelle enceinte plus solide au-delà de l'ancienne ; 2 grosses tours rondes et bastionnées aux extrémités du rempart face au Var, avec au milieu du rempart une demi-lune, fossé à pont-levis et dormant avec des corps de garde. Changer le moulin de place. Le long du Tuébi, contre lequel on ne saurait trop se défendre, former des épis à la mode du pays et ranger des blocs de pierre en redans. Construire un môle au confluent du Var et du Tuébi.

Dans l'intérieur de l'enceinte : au-dessus de la maison du gouverneur pousser les défenses contre le torrent jusque au-dessous du grand rocher et du donjon : faire une plateforme à canon sur le flanc du rocher. Au bas de la ville, contre le mur de la vieille enceinte, adosser une rangée de casernes simples pour un bataillon, deux pavillons d'officiers et un magasin à poudre. Condamner la vieille porte St Joseph, la moins utile.

Les travaux indiqués par Vauban furent entrepris aussitôt sous la direction des ingénieurs militaires Hercule LAGRUME et Jacques LAURENT ; ils furent terminés en 1706. La place ainsi fortifiée avait belle allure. La nouvelle enceinte, renforcée de distance en distance par des tours ou des bastions, rejoignait le haut du donjon en formant un vaste rectangle. On ne pouvait rentrer à Guillaumes que par 2 portes solidement retranchées avec bastion, et précédées d'un pont-levis : la porte de France ouvrant, à l'ouest, sur le chemin d'Entrevaux ; et la Porte du Moulin, donnant au Nord, sur le chemin de Colmars. Un grand espace libre se développait entre les nouvelles casernes, au bas de la ville, et le rempart ouest. Le poète local Lions pouvait écrire :

- Guillaumes, la cité consacrée à la guerre,
- Par les soins de Vauban reçu un second fort
- Et du dieu des combats le terrible tonnerre
- Gronda sur ses donjons, vomissant loin la mort.

Les ingénieurs militaires qui inspectèrent la frontière sud-est en 1734 reconnurent que la place était inattaquable.

" Les casernes du château peuvent contenir 400 soldats et leurs officiers. Tout le bas-étage est un souterrain voûté à l'épreuve de la bombe ...

" Dans l'enceinte de la ville, il y a 75 maisons habitées par 360 personnes. On compte 1 curé et 2 vicaires, 2 médecins et chirurgiens, 3 marchands, 5 cabaretiers, 1 fournier boulanger, 6 maîtres-cordonniers et 8 garçons, 15 tisserands, 1 charpentier, 3 maréchaux-ferrants forgerons ... Le magistrat est composé de 4 consuls renouvelés tous les ans par les habitants. La justice est administrée par un juge royal et son lieutenant que la communauté nomme tous les ans, un greffier et autres officiers subalternes. Il y a une corporation des Arts et Métiers, une chapelle ou confrérie des Pénitents, un puits dans la ville et deux citernes au château, un four dans la ville où l'on peut cuire 1500 rations de pain en 24 heures, un moulin dans la ville et 8 aux environs. "

Ces ingénieurs déplorait le mauvais état des chemins muletiers. L'unique chemin de Nice à Barcelonnette passait par Puget-Théniers, la Croix, le col de Roua, Guillaumes, la Cayolle. De Guillaumes à Entraunes, on suivait le gravier du Var. Beuil était isolé de Novembre à Avril à cause des neiges : "il n'y a que des gens de pied qui passent avec des espèces de raquettes aux pieds quant la neige ne porte pas. Quand elle porte, ils y vont et viennent, mais aucune bête de charge ne peut servir pendant ce temps".

Pendant la guerre de la Succession d'Autriche une forte colonne gallispane campa à l'entrée de Guillaumes du 4 au 8 juillet 1744. Elle mit en déroute le régiment de Sardaigne près de Villeneuve, bombarda et incendia St Martin dont elle détruisit "le fort" puis elle prit le château d'Entraunes". On remarque le millésime des environs de 1750 sur le linteau des portes des maisons de St Martin qui furent reconstruites à la suite du bombardement.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, Louis XIV réduisit la garnison de Guillaumes à 2 compagnies d'invalides, puis à une seule. Ces invalides étaient des soldats devenus moins résistants à la suite de blessures, et affectés au service des places. Le donjon servit de prison d'Etat. On ne sait s'il renferma quelque prisonnier de marque.

LA PLACE DEMANTELEE

Par le traité de 1760 sur la rectification des frontières entre la France et les Etats du roi de Sardaigne, la France céda la ville et le terroir de Guillaumes, à la condition expresse que les fortifications seraient rasées et ne seraient plus reconstruites. Elle céda en outre les communes de Daluis, St Léger, la Croix, Auvare, Puget-Rostang, La Penne, St Pierre en partie, Cuébris et St Antonin qui, comme Guillaumes, allaient être rattachées au comté de Nice. Elle recevait, en échange, les communes d'Aiglun, Roquesteron-Grasse, Conségudes, les Ferres, Bouyon et Gattières.

La population de Guillaumes, navrée de perdre à la fois la nationalité française et sa garnison, menaçait de s'opposer à la destruction des fortifications. Louis XV laissa quelques mois encore la garnison pour maintenir l'ordre, en attendant l'apaisement des esprits.

Le 30 juin 1760 le maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre, enjoignit à l'intendant de Provence de faire transporter l'artillerie et les munitions, moitié à Colmars, moitié à Entrevaux. Il y avait 6 canons qui furent ainsi répartis. Un marché fut passé avec deux entrepreneurs d'Entrevaux, Joseph Paban et Jean-Baptiste Bonnet, pour le démantèlement des fortifications pour le prix de 2072 livres 6 sols 8 deniers et la libre disposition des matériaux. Les démolisseurs rasèrent les bastions, les remparts, les casernes. Ils ne laissèrent du haut donjon que les murailles avec deux rangées de meurtrières, sans toit ni plancher, entre la tour ronde, élancée, crénelée, et la tourette juchée au bord d'un à-pic.

Aujourd'hui, des ronces, des pruneliers, un chêne même forment un taillis à l'intérieur de cette nef de pierres bien patinées, aux créneaux panachés d'herbes folles. Plus bas, sur la large terrasse du cornichon qui servit de place d'armes, on distingue le parapet, l'entrée des galeries de logements et des casemates, la place de la herse. Les plans de remparts, percés de fenêtres, que l'on voit du côté du Tuébi, faisaient partie de l'antique enceinte du Moyen-Age. La grande place actuelle fut nivelée lors de la destruction des casernes de devant la ville.

Le 10 octobre 1760, la garnison française se retirait en Provence. Le 20, le commissaire du gouvernement sarde prenait possession de la ville.

Après le concordat de 1802, le haut Var fut englobé dans le diocèse de Nice, l'évêché de Glan dèves ayant été supprimé en 1790. Les hameaux de Amé, Barels, Bouchanières, St Brés, Villetalle furent érigés en autant de paroisses comme ceux de Villeplane (Daluis), les Moulins (Sauze), Enaux (Villeneuve), les Tourres (Châteauneuf), Sussis (St Martin), Estenc (Entraunes). La commune de Guillaumes comprit ainsi 6 paroisses pourvues toutes d'un curé. Depuis une soixantaine d'années, les hameaux n'ont plus leur desservant, le curé du chef-lieu de la commune assure le binage. Barels et Bouchanières ayant conservé un desservant commun jusqu'en 1914.

Les traités de Paris de 1814 et de 1815, replacèrent le comté de Nice sous la souveraineté de la Maison de Savoie. Guillaumes resta chef-lieu de mandement. En 1845, on endigua la rive gauche du Var, devant la ville. A cette occasion, le poète guillaumoïse, L. Lions, juge de la ville et mandement, composa une "Ode pour offrir à S. M. Charles-Albert, roi de Sardaigne, de la part de la ville de Guillaumes l'hommage et ses sentiments de fidélité, de reconnaissance d'amour, d'enthousiasme et d'admiration, touchant le don gracieux que S. M. a daigné lui accorder pour la reconstruction sur le Var d'une digue qui doit la préserver de nouvelles dévastations de ce fléau redoutable". Ce poème dont j'ai donné quelques courts extraits, fut imprimé, avec des notes, chez Suchet, à Nice, en 1845.

Lors de la réunion du comté à la France en 1860, Cavour tira argument du nom de la France rustique dans son intervention à la Chambre des députés de Turin, le 29 mai, pour demander la ratification du traité.

C'est sous le régime français que Guillaumes, avec le haut Var, fut enfin "désenclavé" par l'ouverture de routes carrossables. La première fut celle de Guillaumes à Entraunes, en 1868. Dix ans après, Guillaumes était relié au Pont-de-Gueydan et Entrevaux, malgré les obstacles formidables accumulés dans les gorges de Daluis. Peu à peu des routes ont rejoint les villages de Péone, Beuil, Châteauneuf, Sauze et les divers hameaux guillaumoïse. Guillaumes est au carrefour profitable de toutes ces routes dont la plus belle est la route d'été des Alpes qui rejoint Grenoble par le col de la Cayolle.

Les facilités nouvelles des communications ont transformé l'économie de la vallée. L'historien Bottero définissait, en 1600, le haut Var : "Contrée riche en grains, en légumes secs, en moutons, en draps". Les draps du haut Var étaient autrefois très appréciés à cause de l'excellente qualité de la laine et de leur solidité. Les femmes filaient la laine à la quenouille ; on faisait filer également les prisonniers (Barretti de Guillaumes parle avantageusement en 1580 de la "filature des prisonniers"). Les tisserands tissaient l'étoffe que l'on passait au foulon avant de la teindre avec de l'épine-vinette, du brou de noix ou de l'écorce d'aulne. On filait aussi le chanvre et le lin pour en faire de la toile. Chaque famille avait sa petite chenevière, et son carré de lin. La dernière fabrique de draps du haut Var, à St Martin, ferma ses portes en 1880. L'abbé Grégoire écrivait en 1793 : "C'est un diamant qui attend le ciseau du lapidaire". Depuis une cinquantaine d'années la Coopérative laitière de Guillaumes a ouvert une source insoupçonnée de revenus pour tous les habitants de la vallée, même ceux des hameaux les plus éloignés.

Les conditions dans lesquelles fonctionne cette entreprise prouvent combien la population du haut Var a le sens de l'ordre, de la solidarité, de l'honnêteté. (Le camionneur relève les bidons déposés au bord de la route dans les endroits les plus écartés, les transporte aux laboratoires de Guillaumes où le lait est pasteurisé et expédié aussitôt à Nice). Elle a aussi le goût du progrès comme le montrent les grandes améliorations apportées dans tous les domaines : emploi de l'outillage mécanique, depuis plus de 50 ans, tirés par des chevaux, pour faucher, faner, moissonner, création d'écoles, de cabines téléphoniques dans les hameaux etc ...

Une compagnie réduite de 25 invalides sardes logea chez l'habitant. Guillaume était rétrogradé du rang de chef-lieu de viguerie à celui de chef-lieu de mandement (canton). Les Guillaumoises n'étaient pas contents. Et les villageois des environs les narguaient, les brocardant de chansons déplaisantes.

O lou triste sort
 Per un tan beou fort
 La clau de Proouvenço !
 Aurian dementi
 Qui nous aurio di
 Que n'en serian senso.
 N'es pas surprenen
 D'entendre de gen
 Que plouron la troupo !

Dou pourre lou jus
 Se li vende plus
 Per de Bouono soupo.
 Au premier conseou
 Fau qu'un nouveou peou
 Change l'armario :
 Que per quatre Gs
 Doune quatre Bs
 O que diablerio !

Les 19 couplets de cette chanson composée à Sauze en 1760 ont été publiés avec notes explicatives sous le titre "Une vieille satire" dans l'ARMANAC NISSART de 1933. On dit qu'il y a sur le clocher 4 G auxquels les malins des environs donnent un sens : Gueux ... Le chansonnier en question propose de leur substituer 4 B, initiales de nouveaux qualificatifs : Bénêt ...

DEPUIS LA REVOLUTION

La colonne française du général l'Etendure entre à Guillaumes le 25 octobre 1792, plante l'arbre de la liberté sur la grand-place et remonte le val d'Entraunes. A la première neige, le détachement laissé à Guillaumes enterra 3 canons de petit calibre, des fusils et des munitions au quartier de Buey et se retira. A Noël, une colonne de miliciens du parti austro-sarde survint de la vallée de la Tinée par le col de Crous, exhuma les armes enfouies, força les officiers municipaux à arracher l'arbre de la liberté et à assister avec toute la population à un Te Deum dans l'église paroissiale. Le général Brunet ne tarda pas à venir déployer à nouveau le drapeau de la Révolution. En juillet 1793, tout danger paraissant écarté, les détachements français repartirent. A la fin d'août, les Austro-Sardes commandés par le duc d'Aoste revenaient, mais les généraux Garnier et Serrurier les délogeaient en décembre. Pour rallier les populations du haut Var à la Révolution, les représentants du peuple créèrent une société populaire, installèrent une commission permanente à Guillaumes et un comité de surveillance à Châteauneuf. Ils sévirent contre les émigrés, les prêtres réfractaires, les barbets. Ils organisèrent de nouvelles institutions publiques, la conscription des réquisitions, des fêtes civiques.

Le 30 pluviôse an VI, on fêta la souveraineté populaire sur la grand-place, autour de l'autel de la Patrie sur lequel était placé le livre de la constitution. 12 citoyens des plus âgés, tenant chacun à la main une baguette blanche, montèrent les degrés de l'autel. Le maire réunit et lia les baguettes avec des rubans tricolores. Après des chants patriotiques, on dansa.

Cependant des bandes de barbets, partisans insurgés contre la Révolution, renforcés de déserteurs, de hors-la-loi, de brigands véritables, semaient l'épouvante dans le pays. S'abritant dans des grottes d'accès difficile, ils pillaient les fermes isolées, détroussaient les voyageurs pour assouvir des vengeances. En septembre 1797, plus de 200 barbets rôdaient autour de Guillaumes et de Beuil. La garnison d'Entrevaux, les miliciens réquisitionnés dans tous les villages de la région s'efforçaient de les encercler ; ils réussirent enfin, après une levée en masse des habitants, à ramener la tranquillité dans la région.

Le tourisme fait apprécier les beautés naturelles et les ressources climatiques de la région qui compte de coquettes stations estivales et plusieurs stations de sports d'hiver.

Si, pour des raisons psychologiques plutôt qu'économiques, hameaux et écarts se dépeuplent, la jeunesse, tentée par le mirage des villes du littoral, désertant le logis ancestral, le centre, plus animé, de chaque commune, souffre moins de l'exode. Population de la commune de Guillaumes : 1372 habitants en 1700 - 1265 en 1792 - 1351 en 1838 - 1117 en 1861 - 1132 en 1891 - 1026 en 1900 - 892 en 1936 - 748 en 1946

Posté à la croisée des routes avec les agréments d'une petite ville des Alpes, Guillaumes, chef-lieu de canton, siège de la Coopérative, centre de foires mensuelles et du commerce de la vallée, reste la capitale de la "France rustique". De son passé de place de guerre, elle garde au moins deux souvenirs : la perspective de l'antique donjon, et la pittoresque bravade du 15 août.

La bravade est une curiosité de la fête patronale du 15 août. Les exécutants sont répartis en 2 groupes : le piquet d'honneur commandé par l'officier, composé de hallebardiers, le fifre et le tambour, une huitaine de sapeurs de belle taille, revêtus de l'uniforme des sapeurs du 1er Empire, avec la tunique aux épaulettes bien garnies, le grand tablier de peau blanche descendant jusqu'aux genoux, coiffés de l'imposant bonnet à poil "l'ourson", pourvus d'une ample barbe fluviale qui s'étale sur la poitrine. Ils portent martialement une grande hache de parade au fer luisant. L'officier, en uniforme adéquat, galonné, l'ourson encore plus haut, a un large baudrier parsemé d'où pend une épée. Les bravadiers, une bonne vingtaine, sont en tenue bourgeoise, décorés de cocardes et armés de vieux fusils à longs canons.

Dans la matinée du 15, vers 9 h., toute la population se rend en procession de l'église de Guillaumes jusqu'au sanctuaire N-D de Buey. Le piquet d'honneur ouvre la marche au son du fifre et du tambour. Les brancardiers encadrent la statue de N-D portée sur un brancard fleuri. Devant le sanctuaire les deux hallebardiers croisent les hallebardes sur la porte. Du perron gazonné le clergé bénit les campagnes. La procession entre dans l'église. Les sapeurs se rangent à gauche et à droite de l'autel. A l'élévation, l'officier tire l'épée et commande d'une voix de stentor : "Présentez, hache !".

Après la messe la procession revient dans la ville suivant la même ordonnance. Les bravadiers et sapeurs vont faire aubade devant les maisons des notabilités. Le chef tire l'épée, annonce la personne à honorer : "En l'honneur de Moussu lou Mero, feu !". Décharge générale des fusils chargés à bloc. De maison en maison, nouveaux honneurs, nouvelles salves nourries. Dans l'après-midi, tous les propriétaires de la ville sont successivement gratifiés d'aubades tonitruantes, cependant que le bal est ouvert sur la grand-place, décorée, à l'ancienne mode, de sapins, de guirlandes de buis et de fleurs.

L'HISTOIRE QUE L'ON RACONTE

Un orphelin s'était attiré les foudres de son directeur en écrivant dans un éditorial : "La moitié des hommes politiques sont des escrocs". Somme de rétracté il le fit bien volontiers se précipitant le lendemain : "Une erreur typographique m'a fait écrire que la moitié des hommes politiques sont des escrocs. En fait nos lecteurs ont rectifié d'eux-mêmes le volaire à écrire : "La moitié des hommes politiques ne sont pas des escrocs".

Mamà, vouriù scrieüre un innou immourtal
 Pèr cantà, doù mieù conor, la mieù reconnoissença,
 Issà, pèr tu souleta, jouioubà penitença,
 Una stàtua d'or pu auta que Mont Vial !

Ai que d'aiga buhida, soun quist lu mieù régal,
 E maigre lu sourgent de la mieù elouquença...
 Tambèn, auras de ieù, Mamà, la mieù presença,
 E dins un cavagnou l'or da bei pourtegal.

Mi plas bèn, plan planin, caminà en brasseta
 E mi senti l'espala fregà la tieù bouneta...
 Laugiera siès venguda, Mamà, au fieù dei an !

Ahura, t'en vas plan, t'arambant sus 'na cana,
 Lu vieù jou t'an clinat vers lou souòl, soutaman,
 Ma pèr ieù, o Mamà, siès sempre la pu grana.

Charles Malausséna

Tiré du "Lou Sourgentin" revue culturelle bilingue (nissart-français ou provençal-français) fondée en 1970 par le Cercle Niçois du C.E.S. Risso.



MOT CROUSAT PER PASSA LOU TEMP

HORIZONTALLEMENT : I- Gafment fêté par les niçois II-Mesure - Les jeunes filles en attendent un III-Enfant en argot - plante herbacée utilisée pour ses fibres textiles

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II				///				
III					///			
IV						///		
V				///				///
VI		///		///				
VII			///		///	///		
VIII					///		///	
IX	///			///				
X		///	///					
XI			///					

IV-Titre des souverains musulmans - Village pittoresque de la Côte d'Azur V-Article défini Morceau de musique pour 2 voix VI-Département français VII-Aimé des chiens. Division du temps VIII-Pronom personnel IX-Seul. Jeu de Société. X-Qui aime rire. XI-Négation - Transformée en glace.

VERTICALEMENT : 1- Petit reptile africain. Pronom personnel. 2-Odeur. Un seul ne suffit pas. 3-Rabais consenti sur un prix. Seul. 4-Infinitif 1er groupe. Le plus fort. Initiales d'un service de police. 5-Département Note. Dépôt qui tombe au fond d'un récipient. 6-Vertu guerrière. Fête de la nativité. 7-Un des Etats Unis d'Amérique. Supprime la vie d'une manière violente. Prénom féminin. Adverbe.

GREVE DES ENSEIGNANTS

La grève du Mardi 15 Mai dans l'enseignement a été suivie dans notre département à 93 % dans les écoles maternelles, élémentaires et spécialisées et à plus de 80 % dans les CEG et CES.

Cette manifestation avait pour but d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le scandale que constitue l'emploi généralisé de personnels non titulaires dans les différents secteurs du service public d'enseignement. Or cette pratique n'est en aucun cas justifiable et, de plus, elle va à l'encontre de la loi du 3 avril 1950 qui prévoit que dans les administrations de l'Etat les emplois correspondant à des besoins permanents et comportant un service à temps complet doivent être occupés par des fonctionnaires titulaires et limite impérativement à trois cas (service journalier à temps incomplet, travaux exceptionnels, remplacements temporaires) l'utilisation d'auxiliaires.

Et pourtant sur le plan national

Dans l'enseignement élémentaire il serait nécessaire d'obtenir la régularisation de 8 000 postes supplémentaires pour permettre la stagiarisation et la titularisation de jeunes instituteurs et institutrices remplissant les conditions requises.

DANS LE PREMIER CYCLE

Enseignement des CEG : 25 % des postes sont occupés par des auxiliaires qui, après trois ou quatre ans, sont remis dans l'enseignement primaire sans formation pour celui-ci.

Enseignement des transitions classes pratiques : 50 % d'auxiliaires sans formation à qui l'on confie des classes difficiles.

DANS LE SECOND DEGRE

Section 1 du premier cycle (Lycée) 18,00 %

Section 1 du premier cycle (CES) 33,40 %

Second cycle long enseignement général 14,10 %

Second cycle long technique 24,00 %

DANS LES CET 29,80 % d'auxiliaires.

EN EDUCATION PHYSIQUE

Faute de postes budgétaires l'horaire hebdomadaire de l'EPS est réalisé à moins de 50 %.

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Près de 20 000 auxiliaires occupent des postes qui ne sont pas sûrs de garder.

C'est donc contre cet état de fait inadmissible que les enseignants sont entrés en lutte et qu'ils comptent bien la continuer jusqu'à obtention d'un nombre suffisant de postes permettant la titularisation des enseignants et le bon fonctionnement de l'école publique.

" Un million quatre cent mille morts du seul côté français " : au moment où l'on fait ce sinistre bilan, en novembre 1918, chacun se pose la question : pourquoi cette guerre, pourquoi les deux peuples français et allemands ont-ils accepté de se jeter ainsi l'un contre l'autre ? Les réponses sont évidemment multiples ; nous essaierons seulement de voir pourquoi une certaine presse a pratiqué en France ce que l'on a appelé "le bourrage de crâne" pour des motifs qui n'étaient pas seulement idéologiques ou patriotiques.

La presse française n'a pas l'apanage de la vénalité, toute la presse européenne se laisse acheter, mais c'est en France que l'on trouve sans doute le plus bel exemple de corruption, et à la plus grande échelle : l'achat de la presse par le gouvernement tsariste.

En 1904 débute la campagne de propagande des Russes, alors que les rentiers français qui ont souscrit aux emprunts russes s'inquiètent de la tournure que prennent les relations russo-japonaises et commencent à liquider leurs valeurs. C'est à ce moment que le ministre des finances russe décide de faire publier par la presse française, une série d'articles rassurants. Pour cela, il faut, à Paris, un homme de confiance ... et de l'argent. Une réussite de l'opération nécessitant le plus grand secret, on choisit donc un homme au-dessus de tout soupçon, Arthur RAFFALOVITCH, Officier de la Légion d'Honneur, correspondant de l'Institut de France, et l'on met à sa disposition 200 000 F. or qui sont généreusement distribués aux journaux parisiens.

Lorsque la guerre russo-japonaise éclate en 1905, il faut taire aux français les désastres russes, les grèves, les attentats terroristes, la répression et surtout le refus des révolutionnaires russes de rembourser les emprunts qui servent à prolonger le régime tsariste. Et JAURES aura beau s'écrier au Parlement : "Vous trompez les prêteurs français. Jamais cet argent prêté à la Russie ne reviendra", les rentiers français, sur les conseils des journaux achetés, continueront à prêter au gouvernement du Tsar (En tout les français souscrivirent pour la somme fabuleuse de 16 milliards or ! !)

La machine parfaitement huilée et ayant fait ses preuves retrouvera toute son efficacité en 1913. Il s'agit pour les Russes de se rendre l'opinion publique française favorable ; or, l'influence pacifiste des socialistes français, et plus spécialement de JAURES, est très forte et de plus, la grande majorité des français est peu disposée à aller se battre pour les Serbes. Il faudra donc se montrer particulièrement généreux et procéder à un "arrosage" de la presse, acheter rédacteurs ou directeurs, afin qu'ils publient des articles favorables à la Russie et à l'alliance franco-russe.

Quels journaux se laissent acheter ? Presque tous : les grands journaux d'information, comme "Le Matin", "Le Journal", "Le Petit Parisien", "Le Petit Journal", et les journaux politiques de toutes couleurs, de la gauche républicaine ("Gil Blas", "Le Radical" ...) aux monarchistes ("L'Autorité", "Le Gaulois"...) en passant par le centre ("Le Temps", "Le Journal des Débats" ...) Seuls les journaux d'extrême gauche, dont "L'Humanité" ne se laissent pas corrompre. La vénalité des autres est telle qu'ils réclament de l'argent aux corrupteurs quand ceux-ci oublient de leur en fournir, car ils ont pris goût à la distribution. Raffalovitch, qui répartit la manne, parle de "l'abominable vénalité de la presse française" et traite "MM. Deshoux du "Matin", Marcel Hutin, de "l'Echo de Paris", Roels, du "Temps", de "pieuvres affamées fixées sur l'administration russe".

Comment se fait-il, pensez-vous, que le gouvernement POINCARE n'ait rien fait pour arrêter ce scandale ? Non seulement il n'a rien fait, mais au contraire, il a approuvé l'action de Raffolovitch, et c'est le ministre des finances français Klotz qui a réparti les subsides aux grands journaux français ! Et ce n'est pas une initiative personnelle. Poincaré, dans ses mémoires, (Au Service de la France), se montre parfaitement au courant : "... le Ministre des Finances avait des agents de publicité que ... M. Klotz pourrait sans doute lui indiquer." Il se passe alors un phénomène curieux : les Russes se montrent véritablement impuissants à reprendre en main la distribution de l'argent, qui est pourtant le leur, et tout le mécanisme de corruption est aux mains des dirigeants français.

Cette substitution des Français aux Russes n'est surprenante que si l'on ignore les buts véritables du gouvernement français : Poincaré avait joué à fond l'alliance franco-russe, et il lui fallait, en cas de conflit, une opinion travaillée de telle façon qu'elle accepterait de se battre pour une cause qui ne la concernait nullement : la défense de la Serbie. Jamais peut-être le travail de l'opinion par la presse n'a connu une réussite aussi totale, puisque les prolétaires partirent en guerre la fleur au fusil. Réussite totale, donc, et responsabilité d'autant plus grande dans ce qu'allait devenir la grande boucherie du XX^e siècle ; responsabilité aggravée par le fait que la majorité de la presse a agi non par idéologie mais par amour de l'argent.

"Affabulation ? " "Racontars ?" Non ! Histoire seulement : le département des archives russes a publié toute la correspondance échangée par le conseiller secret Raffalovitch et le Gouvernement tsariste , et l'on possède ainsi la liste complète des journaux ayant reçu des subventions, les numéros des chèques et le montant exact des sommes encaissées.

B. M.

OO

O

XXVII^e FESTIVAL d'AVIGNON - Jean VILAR

11 Juillet - 12 Août 1973

Dans la grande Chapelle du Palais des Papes

- EXPOSITION PICASSO

Vous y découvrirez les 201 tableaux réalisés depuis octobre 1970 jusqu'en 1973.

Dans la Cour d'Honneur du Palais des Papes

Les 12, 17, 19 et 21 juillet

- ONI ROCRI

Texte et mise en scène : Antoine Bousseiller

Création

Les 16, 18, 20, 26 et 28 Juillet

- LE CAVALIER SEUL

de Jacques Audiberti

Mise en scène de Marcel Maréchal

Les 25, 27 juillet - 2 et 4 août

- LE QUICHOTTE

de Serge Gauzi d'après Cervantès

Mise en scène de Gabriel Garran

Création

Les 1^o, 3, 8 et 10 août

- SPARAGMOS

La Passion d'Asterios de Marguerite Liberaki

Mise en scène de Dominique Borg et Jean Marie Marion

Ballet Création